



Rapport moral et d'activité 2025

L'année dernière le rapport moral débutait ainsi :

« Dans un rapport annuel précédent, nous avons évoqué le mythe de Sisyphe pour illustrer l'absurdité de notre action. Plusieurs fois déjà nous avons porté notre rocher à proximité de l'olympes (la création d'une association de préfiguration du PNR des garrigues) et puis il est retombé. Malheureusement l'année 2024 se termine avec un rocher à nouveau au pied de la montagne ».

Et bien au cours de l'année 2025 l'APREG a réussi à faire remonter le projet au moins à mi pente, puisque la moitié des communes du périmètre du PNR ont enfin créé une association pour le PNR.

Où en sommes nous ?

Il est à nouveau utile de rappeler la conclusion du rapport moral de l'année 2024 :

« Cependant l'étape essentielle dans l'élaboration du PNR, à savoir la constitution d'une association de préfiguration pour élaborer le projet de charte du PNR, est entièrement entre les mains des élus.

Cette phase est bloquée, par l'opposition de la ville d'Uzès, et le refus conséquent de la présidente de Région d'organiser une association de préfiguration) alors que les élections municipales approchent (pour la troisième fois) et que celles-ci se traduisent par une longue période de deux à trois années d'inaction.

En conséquence, soit une association des élus favorables au projet est constituée maintenant et se met au travail, soit le projet est à nouveau suspendu et très certainement voué à un échec définitif. Dans ces conditions l'association des amis du PNR devra se prononcer sur son avenir (dissolution, mise en sommeil, réorientation).

Les élus porteront l'entière responsabilité de notre décision et l'information en sera largement diffusée.

Le Conseil d'administration de l'APREG qui s'est réuni le 11 novembre propose à cet effet d'organiser une nouvelle assemblée générale au cours du premier trimestre 2025, en marge de laquelle les élus favorables au projet seront invités à participer à une ou deux tables rondes sur les perspectives de formation d'une association et la nature des projets d'initiation qu'elle peut entreprendre. Si un consensus se dégage pour créer cette association dans l'immédiat, l'APREG est prête à participer au processus. Dans la négative, l'assemblée générale sera consultée sur la décision à prendre sur l'avenir de l'APREG. À savoir choisir entre poursuite de l'association, mise en veille ou dissolution ».

En conséquence conformément à la conclusion de la dernière AG de l'association, l'APREG a sollicité les élus favorables au projet et ces derniers (une quarantaine de communes) ont créé « L'association pour la création du PNR des garrigues gardoises ».

L'objectif fixé a donc été réalisé et l'APREG peut poursuivre son activité. Il faut maintenant veiller à soutenir les élus qui se sont engagés dans cette démarche.

Activité de l'association en 2025

Le nombre de membres de l'association a diminué en 204 (31 individuels et 7 associations) en raison du piétinement du dossier, mais en 2025 la situation devrait s'améliorer car la création de l'association des élus fait renaître l'espoir.

Trois CA ont été organisés (08/01, 28/09,27/10) et le bureau s'est réuni à de nombreuses occasions pour faire le point sur la situation.

Les membres du bureau ont contacté de nombreux maires en début d'année pour leur offrir leur participation aux tables rondes envisagées lors de l'AG 2025. Un groupe d'élus s'est alors formé pour animer ce processus dans la perspective de créer une association d'élus pour le PNR.

Il a alors été décidé de remplacer l'AG 2025 des amis du PNR par une réunion coorganisée par l'APREG et les élus, au cours de laquelle serait prise la décision de créer une association des élus pour le PNR.

Les élus ayant repris le flambeau. L'APREG est resté en retrait tout en coopérant étroitement avec les élus. L'APREG a financé la réunion et participé aux points de presse pour la sensibilisation publique. Elle a été associée étroitement aux réunions de préparation de l'évènement.

La réunion du 5 avril a entériné la création de l'association des élus qui est devenue effective lors de leur première assemblée générale le 3 octobre.

L'APREG a par la suite coopéré avec l'association des élus pour envisager les prochaines actions à mener en faveur du projet de PNR.

En 2025 le site internet a été entièrement revu, modernisé et sécurisé.

Bilan financier

Pour l'année 2024 le bilan définitif fait apparaître un résultat de 67€. Les dépenses (1301€) ont été relativement consacrées à l'entretien du site internet et à un envoi en nombre pour sensibiliser les élus. Ces dépenses ont été équilibrées par les recettes (136€) provenant des cotisations et des dons. La trésorerie (compte courant) se monte à 5124€ en fin de campagne.

Pour l'année 2025, au mois d'octobre la trésorerie est en baisse d'un millier d'€ (4100€) par rapport au début de l'année en raison de dépenses importantes pour l'organisation de la réunion des élus en avril (1200€) et la reconstruction et mise à jour du site internet (1560€). Ces dépenses ont été relativement compensées par une subvention de 1000€ de l'Uzège. Néanmoins en fin d'année, la trésorerie devrait être reconstituée car l'association PRIMAVERA qui s'est dissoute a décidé d'octroyer le reliquat de sa trésorerie (de l'ordre de 1300) € à l'APREG courant novembre.

Perspectives d'avenir

L'avenir dépendra en grande partie de la mobilisation des élus. Un premier pas a été franchi, il doit maintenant être consolidé par l'adhésion de nouvelles communes à l'association des élus et l'amorce de projets mobilisateurs. Cependant l'année 2026 étant une année électorale le PNR ne sera pas la principale préoccupation des élus. Il faut malgré tout noter que l'association des élus a été créée volontairement avant les élections afin que le projet ne soit pas relégué aux oubliettes comme ce fut le cas lors des deux dernières élections municipales.

L'APREG poursuivra sa coopération avec l'association des élus et envisage de lancer également des projets mobilisateurs qui seront appréhendés prochainement. A cet effet il est prévu d'organiser en début d'année 2026 des groupes de travail thématiques avec les élus pour identifier des priorités.

Des contacts ont été pris avec les écologistes de l'Euzière pour utiliser leur compétences sur la garrigue afin de sensibiliser la population locale.

L'association recherche des bonnes volontés pour seconder le bureau, notamment pour le maintien du site internet et des outils de communication, le suivi des finances de l'association et les projets qui pourront être initiés par l'association au cours de l'année 2026.

Le 5 décembre 2025

Le Président

